Avis public de révision de la liste électorale

Ville de Scotstown Date du scrutin : 3 mars 2024

Par cet avis public, Monique Polard, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 2 février 2024.
   Elle fait maintenant l'objet d'une révision.

2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.

3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
   - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
   - Le 19 janvier 2024
     - vous aviez la citoyenneté canadienne
     - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle
     - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
   - De plus, vous deviez, le 19 janvier 2024, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
     - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
     - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

       NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.
   Adresse : Hôtel de Ville, 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0
   Jours et heures : Mercredi 14 février 2024, de 14 h 30 à 17 h 30;
   Jeudi 15 février 2024, de 19 h à 22 h.

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.
   Présidente d'élection
   Adresse : Hôtel de Ville, 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0
   Téléphone : 819-560-8433, poste 2001

Signature

Donné à Scotstown le 8 février 2024

Présidente ou président d'élection